

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 novembre 2018
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 28 novembre 2018, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Côte d'Ivoire
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La République de Côte d'Ivoire, qui assure la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre 2018, tiendra un débat sur le thème « Reconstruction post-conflit et paix, sécurité et stabilité », qui est lié à la question intitulée « Consolidation et pérennisation de la paix ».

J'ai l'honneur de vous informer que cette réunion se tiendra le 5 décembre 2018, à 10 heures, dans la salle du Conseil de sécurité. Pour alimenter ce débat et afin qu'il soit fructueux, nous avons établi la note de cadrage ci-jointe (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Léon H. Kacou Adom

* Nouveau tirage pour raisons techniques (4 décembre 2018).



**Annexe à la lettre datée du 28 novembre 2018 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent de Côte
d'Ivoire auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Présidence ivoirienne du Conseil de sécurité en décembre 2018

**Débat présidentiel de haut niveau sur le thème « reconstruction
post-conflit et paix, sécurité et stabilité »**

Note de cadrage

I. Contexte et défis

Dans de nombreux pays où est intervenue ou où est présente l'Organisation des Nations Unies dans le cadre des mécanismes de consolidation de la paix ou des opérations de maintien de la paix, dotées ces dernières années de mandats multidimensionnels, les actions conduites pour consolider et ramener définitivement la paix sur le terrain après un conflit n'ont eu que des résultats limités.

Cette situation résulte en grande partie des conséquences profondes du conflit sur le pays : destruction de son tissu économique, lourdes pertes humaines, violations graves et massives des droits de l'homme, importants dégâts matériels et fragilisation de ses institutions et de la cohésion nationale.

Sortir des crises par une stratégie de relance et de réformes économiques et sociales vigoureuses et inclusives, couplées à la consolidation de la paix, restaurer la sécurité par le désarmement, la démobilisation et la réinsertion et par la réforme du secteur de la sécurité, consolider et pérenniser la paix et la sécurité par une vision à long terme du développement durable, tels sont les enseignements que la Côte d'Ivoire peut tirer de sa propre expérience, en espérant la rendre utile aux pays en situation de crise dans leurs efforts de paix.

Grâce au soutien apporté par l'ensemble de la communauté internationale aux stratégies et aux efforts de la Côte d'Ivoire, le pays a pu sortir d'une décennie de crise, en conjuguant trois processus essentiels : économique (croissance, recettes fiscales, mesures sociales), sécuritaire (désarmement, démobilisation et réinsertion et réforme du secteur de la sécurité) et politique (réconciliation, justice et droits de l'homme, élections).

**II. Les fondements du modèle ivoirien de sortie de crise
et de pérennisation de la paix post-conflit**

En 2011, la Côte d'Ivoire est sortie exsangue de plus de 10 années de crise et a surpris la communauté internationale par la rapidité et la solidité de son relèvement et de son processus de consolidation et de pérennisation de la paix post-conflit.

Ce résultat tient à la pertinence et à la portée des premières mesures prises par le Président de la République, élu démocratiquement, avant même la fin de la crise postélectorale, afin d'éviter l'effondrement de l'État et de l'économie nationale.

L'efficacité de ces premières mesures a permis au Gouvernement de s'approprier d'emblée les actions de consolidation de la paix et d'inscrire la sortie de crise dans le cadre global de la restauration de l'État, du développement et de la sécurité du pays.

Le processus de relance économique et sociale et de reconstruction au sortir de la crise mené par la Côte d'Ivoire dans une coopération confiante avec l'Organisation des Nations Unies et les partenaires bilatéraux et multilatéraux a été amplement soutenu, notamment au plan sécuritaire et politique, par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

Les bases ont ainsi été créées pour, dans un même temps, mener les indispensables réformes économiques et sectorielles et mettre en œuvre des mesures sociales pour rebâtir la confiance, attirer les investissements et lutter contre les causes profondes qui avaient engendré la crise.

La croissance et la redistribution sociale ont ainsi interagi positivement avec les réformes sécuritaires et démocratiques, qu'elles ont soutenues. L'exemple de la Côte d'Ivoire montre qu'en conjuguant les efforts de l'Organisation des Nations Unies, du pays hôte et des partenaires bilatéraux et multilatéraux, un processus de sortie de crise, sous-tendu par le redressement de l'économie, peut aboutir dans des délais rapides.

Pour favoriser la pérennisation de la paix, il faut aussi se doter d'une vision à long terme dans la logique des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

III. Questions à examiner

1. Les mesures de relance économique au sortir d'une crise, suivies de réformes structurelles, peuvent-elles avoir un impact sur le retour à la stabilité, à court terme et durablement ? Quels types de mesure et de réforme ont le plus d'efficacité ? Comment les financer et les mettre en œuvre ?
2. Comment travailler au renforcement de la cohésion interne dans des pays sortant d'une crise où le tissu social a été fragmenté par des décennies de déchirements ?
3. La mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 concourt-elle à l'atteinte des objectifs de paix et de sécurité ?
4. Quels enseignements le Conseil de sécurité peut-il tirer du processus de consolidation et de pérennisation de la paix mis en œuvre en Côte d'Ivoire ?